

Formation : Certificat d'Aptitude Professionnelle CAP « Maçon »

CFA du BATIMENT de CHARTRES

Présentation de la formation : formation par apprentissage

- Durée totale : **2 ans**,
- Rythme de l'alternance en principe : **2 semaines entreprise, 1 semaine CFA** (sous réserve de modifications).

Conditions d'accès :

- Être âgé(e) **de 16 ans dans l'année** ou être dans sa 15ème année en fin de troisième,
- Être âgé(e) de moins **de 26 ans**,
- **Avoir une entreprise de formation.**

Inscription :

- L'inscription se fait à **réception** du contrat d'apprentissage, **sous réserve de nos places disponibles.**

Objectifs de la formation :

- **Apprendre à réaliser les tâches du métier :** réaliser des ouvrages en maçonnerie et en béton armé, des revêtements horizontaux et verticaux (chape, enduit) ainsi que des systèmes d'assainissement, des conduits de fumée et de ventilation. Poser des éléments préfabriqués (appui, plancher...)
- **Apprendre à organiser son activité :** organiser son poste de travail, choisir un outillage, des matériaux, évaluer les quantités, contrôler la qualité, comprendre les documents de chantiers (plans, dessins techniques...), vérifier et entretenir son outillage, prévoir les temps de séchage de façon à organiser sa journée en respectant les délais...
- **Apprendre à travailler en sécurité :** porter les protections individuelles (port de gants, lunettes etc.), adopter des gestes préventifs pour le port de charges lourdes (positionnement du corps), poser les protections collectives (garde-corps des échafaudages, balisage...), connaître la réglementation des normes et DTU...
- **Respecter l'image de l'entreprise :** porter une tenue de travail propre, adopter des attitudes professionnelles (ponctualité, efficacité...), savoir renseigner le client, les collègues, les fournisseurs...

Matières enseignées :

- **Enseignement professionnel - 19h par semaine :** dessin technique (4h), technologie et atelier (15h)
- **Technologie :** identifier et choisir un liant, étudier les dispositions constructives d'un mur, d'un conduit de fumée, techniques d'appareillage de murs, de coffrage et de ferrailage, etc.
- **Atelier :** monter un mur brut ou apparent, réaliser un enduit, une chape ; coffrer, ferrailer, couler un élément (préfabriqué ou non) ; réaliser un conduit de fumée, etc.
- **Enseignement général - 16h par semaine :** Mathématiques (5h), Sciences (2h), Français/Histoire-Géographie (5 à 6h), PSE : Prévention Santé Environnement (1 à 2h), EPS (2h)

Équipement pédagogique :

- **Atelier :** les apprentis bénéficient d'un atelier équipé de matériels courants (brouettes, auges, pelles...) et d'outils électroportatifs (scies circulaires, perceuses, scies sauteuses...), théodolites, niveaux lasers, banc de scie circulaire, scies à eau, table vibrante, bétonnière, etc.

Débouchés :

- Le CAP « Maçon » permet d'accéder à des postes d'ouvriers qualifiés. A l'issue de ce dernier, un jeune peut choisir de compléter sa formation par un CAP « Carreleur-Mosaïste » en connexe* (sous réserve de nos places disponibles). La poursuite en BP « Maçon » est également possible. Cette formation de niveau 4 permet à un jeune motivé, d'être initié à des postes d'encadrement (ex : chef d'équipe, chef de chantier). Les ouvriers qualifiés sont actuellement très recherchés dans le secteur du BTP.

*CAP préparé en un an

CFA Bâtiment - 4 rue Vlamincq - 28000 CHARTRES - TEL : 02 37 88 48 50 - FAX : 02 37 88 48 60 -

E-mail : fabtp.chartres@ccca-btp.fr